

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE PUBLIQUE DU 22 DECEMBRE 2006
(CONVOCATION DU 11 DECEMBRE 2006)

(Convocation du **Erreur ! Aucune variable de document fournie.**)

Aujourd'hui vendredi vingt deux décembre deux mille six à 09 heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain Rousset, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (à cpter de 11 h 00)
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 30)
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 00)
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 h 25)
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BANAYAN Alexis à M. MANSENCAL Alain
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PUJO Colette
M. CAZENAVE Charles à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. PONS Henri à Mme DARCHE Michelle
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à cpter de 11 h 15)

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Eysines - Réalisation d'un circuit de cheminements doux d'intérêt
d'agglomération - Phase I - Subvention d'équipement de la CUB - Convention**

Monsieur FELTESSE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin de réaliser une continuité de cheminements doux sur la Communauté Urbaine de Bordeaux pour offrir des parcours de découverte du patrimoine naturel, architectural, culturel et historique du territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux, un « tour de découverte du patrimoine de la Communauté Urbaine de Bordeaux » a été mis en œuvre à travers des principes définis dans le cadre de la délibération n° 2006-0709 du Conseil de Communauté en date du 22 septembre 2006.

Le maillage territorial du « tour de découverte de la CUB » sera constitué d'un parcours principal complété de boucles locales.

Pour les parties d'itinéraires communales, il a été décidé d'encourager financièrement les communes en prenant en charge la réalisation de ces cheminements, en complément des pistes cyclables aménagées par la CUB, en référence à son schéma directeur des itinéraires cyclables, mais aussi avec l'aménagement de sentiers piétonniers, dans les espaces naturels, réalisé par la Conseil Général de la Gironde dans le cadre du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR).

Par lettre en date du 17 novembre 2006, la ville d'Eysines nous a informé qu'elle a réalisé une étude pré-opérationnelle dans le cadre du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées, en lien avec le Conseil Général qui a participé à son financement.

Elle souhaite réaliser une première tranche de cette opération qui se situe en secteur urbain et permettra de relier la rue Paul Dukas à l'avenue Jean Mermoz.

Ces travaux, dont le coût est estimé à 94.868 €, seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale avec une participation du département au titre du Contrat de Développement Durable de 6.400 €.

La municipalité d'Eysines sollicite une participation de la CUB à hauteur de 30.000 €.

Ces travaux consistent en l'aménagement de différentes sections de sentiers pédestres : fauchage, débroussaillage, abattage d'arbres et dessouchage, comblement d'ornières, compactage de matériaux, pose de buses, pose de palissade, engravement et pose de gravillons....

La première tranche se situe entre la rue Paul Dukas, à l'est de la rocade, longe le bas du talus de la rocade, et rejoint le Parc du Pinsan, après une traversée de la rocade par la passerelle existante.

Les terrains concernés par cet itinéraire sont maîtrisés par les collectivités publiques : mairie, Communauté Urbaine, ainsi que la DDE et l'Etat.

Il apparaît que ces travaux s'inscrivent effectivement dans un tronçon d'itinéraire communal dont la Communauté Urbaine a décidé, par délibération n° 2006/0709 en date du 22 septembre 2006, d'encourager financièrement les communes en prenant en charge l'aménagement de ces cheminements au titre de l'intérêt communautaire, en attribuant une subvention d'équipement de 50 % à la commune qui finance, après déduction des éventuelles subventions votées et dans la limite de 30.000 euros par an et par commune.

Il s'avère possible d'apporter une aide sous la forme d'une subvention d'équipement au titre de l'article L 5215-26 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales, qui dispose qu' « afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la Communauté Urbaine et les communes membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil de Communauté et des Conseils Municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours » (Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales).

Ainsi, la participation communautaire s'effectuera, conformément à la délibération du 22 septembre 2006, à 30.000 euros.

Budget prévisionnel et plan de financement de l'opération			
Dépenses		Recettes	
Etudes	11.975,75 €	Département	6.400 €
Travaux	94.868,00 €	CUB	30.000 €
Total HT	106.941,37 €	Ville	71.601,43 €
T.V.A. 19, 6 %	20.941,37 €	Participation au titre du FCTVA	127.785,12 €
TOTAL TTC	127.785,12 €	TOTAL	127.785,12 €

En conséquence, et si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Décider de participer au financement de l'étude et des travaux d'une première phase d'un itinéraire communal de randonnée présenté par la ville d'Eysines, sous forme d'un versement d'une subvention d'équipement à hauteur de 30.000 €, conformément à la délibération n°2006/0709 du Conseil de Communauté en date du 22 septembre 2006.

Cette dépense sera imputée sur les crédits ouverts au Budget Principal de l'exercice en cours : chapitre 204, article 20414, fonction 8330, CRB D400, programme OC04, Axe Divers Espaces Naturels 4.EN6.2.

- Autoriser M. le Président à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention d'équipement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 décembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. Vincent FELTESSE